

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° P19-

065795

☐ Maladie

☐ Dentaire

☒ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1547 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : Boutgayout Lahoucane

Date de naissance : 01-01-1954

Adresse : Rue 908 n°41 Dcheira Agadir

Tél. : 06 68 39 71 38 Total des frais engagés : 2147,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ADRAOUZ Abdelhame
OPHTALMOLOGISTE
3ème étage
Tél : 0528 333 633

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Vieillesse - fracture

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Agadir Le : 18/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02 JAN 2023	CS + FO		300 DH	 Docteur ADRAOUI Abdelaline OPHTALMOLOGISTE 34, Med V, Imm Amanat, 5ème étage N° 25 INZAGANE - Tél: 0528 333 613

[illegible]

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I V	
	18/01/2012				1700,00 D

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES					
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.					
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.					
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
				MONTANTS DES SOINS	
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ----- G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS	
				DATE DU DEVIS	
				DATE DE L'EXECUTION	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CENTRE D'OPHTALMOLOGIE Dr. ADRAOUI ABDELÂLIME

مركز طب و جراحة العيون الدكتور عدراوي عبد العليم

- Chirurgie de cataracte «Phacoemulsification» et Chirurgie réfractive (Esaso / Lugano - Suisse)
- Topographie cornéenne - Contactologie
- Ophtalmologie Pédiatrique - Strabologie
- Pathologie Rétinienne « Angiographie - OCT - Laser » (Lariboisiere / Paris France)

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Membre de l'American Academy of Ophthalmology



- جراحة المياه البيضاء - الجلطة وتصحيح النظر بالليزر (دبلوم إنسانو / لوكانو - سويسرا)
- أمراض القرنية - العدسات اللاصقة
- طب العيون للأطفال - طب الحول
- علاج الأمراض الشبكية - تصوير أوعية الشبكية و الليزر (دبلوم لاريبوازيير / باريس فرنسا)
- عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون
- عضو الجمعية الأمريكية لأمراض العيون

Inezgane , le ____ / ____ / ____
02/01/2023

Mme BELKADI Zohra

Lunettes de correction optique pour VL et VP en verres progressifs. (Avec vision intermédiaire). Verres organiques et antireflets

VL : OD : +2.00 (-0.50 à 70)

OG : +2.25 (-0.25 à 80)

+ADD : +3.00

INZOPTIC
Opticien Optométriste
Imm. Anakhil N°03, Angle
Av. Med V et des FAR - INEZGANE
Tél: 05 28 83 67 67

EIP : 64 (PRIERE DE BIEN CENTRER LES VERRES)

PHARMACIE
201, Bd. Mokheir
DCHEIRA - EL JABRIA
Tél: 05 28 83 67 67

1.

THEALOSE collyre

1goutte*2/j (ODG) pdt 03mois



شارع محمد الخامس - عمارة أمانار، الطابق 3 رقم 25 (أمام بلدية إنزكان) فوق مصرف المغرب - إنزكان
Bd. Med V , Imm Amanar , 3ème étage N° 25 (en Face de la Municipalité) - Inezgane
Tél : 05 28 333 633 - Gsm : 06 69 50 86 22 - Email : drabdelalime@gmail.com

STERILE A



تاريخ أول فتح
Date de première ouverture

تيالوز[®]

تريالوز 3 %
هياالورونات الصوديوم

0,15 %

محلول للعين

يحمي، يميّه ويزلق سطح
العين

10 مل



Distribué au Maroc par :

Laboratoires SOIHEMA

B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc

N° Homologation Maroc :

1573/2016/DMP/20/DM

PPC : 147,00 DH



VR2762C10MAR/0919



بدون مادة حافظة

Théa C € 0459

CENTRE D'OPHTALMOLOGIE Dr. ADRAOUI ABDELÂLIME

مركز طب و جراحة العيون الدكتور عدراوي عبد العليم

- Chirurgie de cataracte «Phacoemulsification» et Chirurgie réfractive (Esaso / Lugano - Suisse)
- Topographie cornéenne - Contactologie
- Ophtalmologie Pédiatrique - Strabologie
- Pathologie Rétinienne « Angiographie - OCT - Laser » (Lariboisiere / Paris France)

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Membre de l'American Academy of Ophthalmology



- جراحة المياه البيضاء - الجلطة - وتصحيح النظر بالليزر (دبلوم إسازو / لوكاتو - سويسرا)
- أمراض القرنية - العدسات اللاصقة
- طب العيون للأطفال - طب الحول
- علاج الأمراض الشبكية - تصوير أوعية الشبكية و الليزر (دبلوم لاريبوازيير / باريس فرنسا)

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون
عضو الجمعية الأمريكية لأمراض العيون

Inezgane , le ____ / 02 JAN 2023

NOTE D'HONORAIRE

M.....BELKADI.....ZOHRA

C2+FOND DE L OEIL : 300 DH

Arrêter la présente note d'honoraire à la somme de TROIS CENT DIRHAMES.

الدكتور عدراوي عبد العليم
Docteur ADRAOUI Abdelâlime
OPHTALMOLOGISTE
Bd V. Imm Amanar, 3ème étage N° 25
Inezgane - Tél : 0528 333 633

شارع محمد الخامس - عمارة أمانار، الطابق 3 رقم 25 (أمام بلدية إنزكان) فوق مصرف المغرب - إنزكان
Bd . Med V , Imm Amanar , 3ème étage N° 25 (en Face de la Municipalité) - Inezgane
Tél : 05 28 333 633 - Gsm : 06 69 50 86 22 - Email : drabdelalime@gmail.com

